

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°10

Date de convocation : le 25 novembre 2025

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 1^{er} décembre 2025 à 19h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président, salle polyvalente de Sainte-Colombe-La-Commanderie
➤ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56

Présents : 44

Pouvoirs : 6

Toutes les communes étaient représentées sauf : BERNIENVILLE – BROSVILLE – SAINT-MESLIN-DU-BOSC – VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian - Absent	CHECA Marie-France - Absente
BROSVILLE	ROMET Marc - Absent	LECOMTE Béatrice - Absente
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGENT Agnès
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine - Excusée	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance - Excusée – POUVOIR : C. CARRERE-GODEBOUT	BUISSON Sébastien - Excusé
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick - Excusé	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul - Excusé	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	PENEL Philippe - Excusé
HONDOUTVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne - Absente	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTÉ Gérard - Excusé	ROUSSIAU Yann
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent RECOLARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud Excusé pouvoir : MN.CHEVALIER - CHEVALIER Marie-Noëlle – COUDRAY Isabel Excusée pouvoir F.BRONNAZ – DAVOUST Francis Excusé pouvoir A.LE MERRER - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier Excusé pouvoir I.VAUQUELIN. LEVAVASSEUR Katiana – Absente	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas - Excusé
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAUD Virginie - Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT ODILE
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian - Absent	JOUEN Eric - Absent
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse - Excusée
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia - Excusée – POUVOIR : Hugues BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETTES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile - Excusée
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard - Excusé	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°10

COMPETENCE CULTURE ET SOUTIEN A LA VIE LOCALE

Objet : Mobilité – Mise en place d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique

Rapport de présentation :

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial dans le but de développer une mobilité plus durable, il est proposé la mise en place, d'un service de location de vélos à assistance électrique. Cette initiative vise à encourager l'adoption de la mobilité douce, en offrant aux usagers l'opportunité de se déplacer à vélo, dans des conditions optimales, tout en bénéficiant de tarifs intéressants, pour une location sur plusieurs mois. La location permet ainsi, de tester le vélo à assistance électrique, dans la vie de tous les jours, afin d'envisager une utilisation à long terme ou un achat ultérieur.

Il est proposé de mettre à la disposition du public, quinze vélos à assistance électrique, modernes et performants. Les vélos sont équipés d'une assistance électrique, garantissant une expérience de conduite agréable, ainsi que d'un casque, d'un antivol, d'un écarteur de danger, d'un rétroviseur et d'un panier avant, pour permettre des déplacements confortables et sécurisés. Sur demande, un siège bébé pourra être fourni.

La communauté de communes du pays du Neubourg, a choisi comme prestataire l'entreprise « Culture Vélo » à Louviers car il n'existe pas ce type de prestataire sur notre territoire. La flotte de quinze vélos, restera la propriété du prestataire. L'entretien des vélos et l'éventuel remplacement des pièces d'usure seront inclus dans le contrat.

La réservation d'un vélo pourra se faire de manière simple et rapide via un formulaire en ligne ou papier, avec la fourniture de plusieurs documents (justificatif de domicile, signature du règlement du service, RIB, attestation de responsabilité civile, pièce d'identité). La gestion de la flotte sera assurée, en interne par le chargé de mission mobilité. Une convention de location devra être signée avant la remise du vélo.

La location pourra être proposée sur 3 mois et 6 mois. Les vélos seront à retirer directement à Louviers. Toutefois, une option de livraison et récupération sera disponible pour un coût de 40 euros. Le tarif mensuel est fixé à 30 euros par mois.

Le budget pour ce projet prévu est de 30.000 euros pour 2026, avec un financement par le projet AVELO 3 de l'ADEME dont nous sommes lauréats à hauteur de 50%. Une demande de fonds vert a été réalisée pour compléter.

Règlement en annexe

Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission culture et soutien à la vie locale en date du mardi 28 octobre 2025,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 24 novembre 2025,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé de la vice-présidente, le conseil communautaire, après avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation,
- Décide de mettre à la location des vélos électriques sur une durée limitée, quelques mois, afin d'encourager le public à la mobilité douce,
- Approuve le règlement intérieur portant sur ce dispositif (cf. annexe), ainsi que le projet de location de vélos électriques (cf. annexe),
- Autorise le président à signer le présent règlement intérieur ainsi que tous documents relatifs à ce projet,
- Inscrit les crédits correspondants aux budgets 2025 et suivants.

Adopté
7 abstentions

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON



Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

